

**COMITÉ DE CONCERTATION
DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE MATANE**



**COMPTE RENDU DES CONSULTATIONS PUBLIQUES
SUR LA GESTION INTÉGRÉE DU BASSIN VERSANT
DE LA RIVIÈRE MATANE**

**RÉALISÉ PAR
MANON PERREAULT, COORDONNATRICE**

JUIN 2007

CONSULTATIONS PUBLIQUES

SUR LA GESTION INTÉGRÉE DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE MATANE

Compte rendu des rencontres

Objectifs des rencontres

Les consultations publiques ont été organisées afin d’informer la population sur le projet de gestion intégrée en cours et dans le but d’obtenir de l’information du milieu sur les problématiques connues et autres préoccupations des participants par rapport à la gestion de l’eau et des ressources qui y sont associées dans les limites du bassin versant de la rivière Matane. Ces rencontres s’inscrivent dans la démarche proposée dans le cadre de référence élaboré par le ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP) pour les organismes de bassin versant que le Comité de concertation suit également.

Division du territoire

Le territoire du bassin a été divisé en trois secteurs selon les sous-bassins présents. Le tableau qui suit montre la répartition du territoire pour les trois secteurs où ont eu lieu les consultations publiques.

Tableau 1. Division du territoire du bassin versant de la rivière Matane pour la tenue des consultations publiques de mai et juin 2007.

<i>SECTEURS</i>	<i>MATANE</i>	<i>SAINT-RENÉ-DE-MATANE</i>	<i>SAINT-VIANNEY</i>
municipalités concernées	Matane Saint-Léandre Sainte-Paule	Saint-René-de-Matane Saint-Jean-de-Cherbourg Saint-Adelme Les Méchins TNO-Rivière Bonjour	Saint-Vianney Saint-Tharcisius Saint-Alexandre-des-Lacs TNO-Lac Casault TNO-Ruisseau-des-Mineurs
principaux sous-bassins	-sous-bassins situés près de l’embouchure de la rivière Matane -rivière Petchedetz -ruisseau Johnson -ruisseau Bastien -ruisseau Gagnon	-ruisseau Gagnon -Petite rivière Matane -ruisseau John -rivière Duvivier -rivière à la Truite -rivière Bonjour -tête du lac Matane	-ruisseau Johnson -rivière Tamagodi -rivière Langis

Déroulement des rencontres

Les rencontres se sont déroulées en deux parties afin, tout d’abord, d’informer les participants du projet en cours et deuxièmement, d’obtenir de l’information du milieu.

Une présentation a d’abord été faite pour expliquer les concepts et les applications de la gestion intégrée de l’eau par bassin versant. Des explications ont aussi été apportées concernant la composition, les objectifs et mandats du Comité de concertation. Finalement, les principales caractéristiques du bassin versant ont été présentées. Une période de question a suivi cette présentation afin de répondre aux interrogations des participants.

La deuxième partie des rencontres s'est déroulée sous forme de travail d'équipe. Des groupes de travail ont été formés avec les participants afin de récolter de l'information sur différents points. Les échanges ont été supervisés par des animateurs et orientés par un court questionnaire.

Participation

En tout, plus d'une quarantaine de personnes ont participé aux trois rencontres :

- consultation du 22 mai 2007 à Saint-René-de-Matane : 13 participants et 6 membres du Comité de concertation ;
- consultation du 29 mai 2007 à Matane : 13 participants et 7 membres du Comité de concertation ;
- consultation du 12 juin 2007 à Saint-Vianney : 15 participants et 3 membres du Comité de concertation ;

À première vue, on peut penser qu'il s'agit d'un faible taux de participation. Toutefois, en comparant la participation obtenue à celle d'autres convocations publiques faite dans la région, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une bonne réponse du milieu. Selon Monsieur Nicolas Hamelin du ROBVO, la participation obtenue à cette première rencontre est très bonne si on la compare à celle d'autres consultations organisées par des organismes de bassin ayant une population plus importante. De plus, selon M. Hamelin, il peut s'échelonner plusieurs années (au moins 5 ans) avant qu'un organisme de bassin versant ne soit vraiment connu et reconnu du milieu. Dans ce sens, la participation obtenue lors des rencontres demeure satisfaisante. De plus, les personnes rencontrées étaient très intéressées, ce qui a donné lieu à de bons échanges. L'objectif principal qui était de rejoindre les usagers du bassin afin de les informer du projet et de recueillir leurs préoccupations a donc été atteint.

Résultats obtenus concernant les préoccupations et les intérêts soulevés par les participants lors des rencontres.

- Secteur de Saint-René-de-Matane :
 - importants problèmes d'érosion des berges le long de la rivière Matane et au niveau de certains tributaires, notamment le ruisseau John et la rivière Bonjour ;
 - questionnement soulevé par rapport à la pertinence des normes actuelles concernant la protection des bandes riveraines ;
 - inquiétudes par rapport à la présence de l'algue didymo (*Didymosphenia geminata*) dans la rivière Matane ;
 - identification de traverses de cours d'eau problématiques (passage à gué de véhicules);
 - observation de crues soudaines suite au doux temps et de crues estivales plus fréquentes dans la rivière Matane ;
 - grandes inquiétudes liées aux traitements des eaux usées, installations septiques non-conformes ou absentes, surtout pour les secteurs du ruisseau Gagnon et de la route 195 ;
 - inquiétudes par rapport à la présence de plusieurs dépotoirs clandestins ;
 - suggestion d'installer des contenants pour la collecte des huiles usées dans chaque municipalité ;
 - projets en cours et à venir :
 - amélioration de la prise d'eau potable à Saint-Adelme ;

- création d'un réseau d'aqueduc et d'égout municipal pour le secteur du ruisseau Gagnon ;
 - aménagement d'accès pour les pêcheurs par la SOGERM ;
 - aménagement d'aires de repos en bordure de la rivière Matane par le CODEL ;
 - projet Eau propre à la ferme par le club Agro-Futur Matane ;
 - conservation et mise en valeur de milieux humides forestiers présents dans le sous-bassin de la Petite rivière Matane (MRC de Matane et partenaires) ;
- Secteur de Matane :
 - dégradation des bandes riveraines de la rivière Matane, problèmes importants d'érosion des rives et perte de terrain ;
 - érosion des berges de la rivière Petchedetz ;
 - préoccupations concernant la dénaturation des bandes riveraines de certains plans d'eau, notamment les lacs Bernier et Malfait ;
 - passage à gué de la machinerie forestière au niveau de la rivière Petchedetz ;
 - préoccupations concernant l'augmentation plus rapide du niveau de l'eau lors de pluies abondantes ;
 - préoccupations concernant l'état et/ou l'absence de systèmes de traitement des eaux usées sur le pourtour des lacs et sur l'ensemble du territoire ;
 - présence de dépotoirs clandestins, situation de plus en plus préoccupante depuis l'arrivée du nouveau site d'enfouissement payant ;
 - projets en cours et à venir :
 - Comité pour la sauvegarde du lac à Luc : aménagements légers, protection et mise en valeur du milieu qui possède une grande biodiversité ;
 - Association des chasseurs et pêcheurs : mise en valeur des lacs Malfait, aux Canards, Petchedetz et Bernier ;
 - SIA : projet d'encadrement visuel autour des sites d'hébergement ;
 - suggestions apportées : création d'un site Web, programme de sensibilisation auprès des jeunes, création d'une aire protégée, création d'un centre d'interprétation du bassin versant et réaliser l'inventaire des fosses septiques non-conformes.
 - Secteur de Saint-Vianney :
 - importants problèmes d'érosion des berges de la rivière Tamagodi ;
 - inquiétudes par rapport à la grande fréquentation du lac à Euclide, beaucoup de chalets sur le pourtour et présence plus abondante de plantes aquatiques ;
 - présence accrue du castor sur le territoire, nuisance du point de vue des participants ;
 - débordements de plus en plus fréquents de la rivière Tamagodi au niveau du secteur du rang du Moulin ;
 - aménagement d'un nouveau puits d'eau potable pour le village de Saint-Tharcisius (graves problèmes de contamination de l'eau potable par le passé) ;
 - inquiétudes par rapport à l'absence ou à la conformité des installations septiques sur l'ensemble du territoire ;
 - préoccupations concernant le dépôt d'animaux de ferme morts au bord de la forêt qui attirent les coyotes et engendre de fortes odeurs ;

- préoccupations concernant l'augmentation des dépotoirs sauvages en raison des coûts engendrés pour utiliser les sites légaux ;
- suggestions des participants : sensibiliser la population sur la disposition des déchets des résidents et des chasseurs et sur le respect des normes en forêt par l'entremise d'une pièce de théâtre faite de façon humoristique ;
- projets en cours et à venir :
 - restauration et aménagement du ruisseau Martel, nettoyage de cours d'eau par le Comité de développement local de Saint-Vianney ;
- préoccupation du comité de développement local de Saint-Vianney face à la sélection des projets pour les programmes d'aide financière du MRNF (PMVRMF- Volet 2). Depuis plusieurs années, le Comité met de l'avant des projets de restauration et de mise en valeur de l'habitat du poisson (exemple des lacs Langis), mais trouve de plus en plus difficile d'obtenir de l'aide financière pour concrétiser ses projets.

Conclusion

Plusieurs inquiétudes soulevées par les participants sont semblables d'un secteur à l'autre. Les problèmes d'érosion des rives et de dénaturalisation des berges préoccupent grandement les gens consultés. L'augmentation de l'utilisation de dépotoirs sauvages et la présence d'installations septiques désuètes ou carrément absentes un peu partout sur le territoire drainé par le bassin versant représente aussi des éléments inquiétants aux yeux des personnes interrogées. Ces préoccupations permettront d'orienter les éléments faisant parti du portrait du bassin versant qui sera effectué prochainement.

Le diagnostic du portrait permettra par la suite d'identifier plus clairement les problèmes liés à la gestion de l'eau sur le territoire. Il sera alors possible de faire ressortir de grands thèmes qui deviendront les enjeux du bassin versant, c'est à dire les éléments à prendre en considération pour assurer la pérennité de nos ressources liées à l'eau. Ces enjeux seront validés par les membres du Comité, mais aussi par l'ensemble des acteurs et usagers de l'eau du bassin versant.

Les enjeux du bassin seront présentés lors d'une seconde consultation publique et des ateliers permettront d'identifier des actions concrètes pour pallier aux problèmes liés à chaque enjeux. Ces actions ou projets permettant de solutionner les problèmes liées à l'eau seront par la suite priorisés et permettront de cibler concrètement les actions à envisager au Plan Directeur de l'Eau (PDE). Un plan d'action sera par la suite élaboré afin d'assurer la protection, la conservation et la mise en valeur de notre bassin versant.

Finalement, tel que soulevé lors des consultations publiques, les besoins en terme de sensibilisation des usagers du bassin sont bien présents. La planification d'un programme de sensibilisation ciblé est d'ailleurs prévu dans le cadre du projet « *Analyse du bassin versant de la rivière Matane et sensibilisation des usagers* » à venir à la MRC de Matane.

Le 26 juin 2007,

Manon Perreault,
Coordonnatrice du Comité de concertation